

Lac à la Tortue

L'aéroport du lac à la Tortue nommé lieu historique du Canada

GABRIEL DELISLE

Le Nouvelliste

2 juillet 2012

L'importance historique du lac à la Tortue dans le développement de l'aviation commerciale de brousse est maintenant reconnue officiellement par le Canada.



Le gouvernement fédéral, via Parcs Canada et la Commission des lieux et monuments historiques, reconnaît que le premier vol de reconnaissance des feux de forêt au Canada a décollé du Lac-à-la-Tortue en 1919, marquant ainsi le début de l'aviation de brousse au pays.

Une plaque commémorative rappelle la place du lac à la Tortue dans l'histoire de l'aviation canadienne. Repoussée plusieurs fois, cette cérémonie ne choque absolument pas la Coalition contre le bruit qui s'oppose aux vols touristiques. Le premier vol a été réalisé par Stuart Graham pour le compte d'une entreprise forestière de Grand-Mère, la Laurentide, afin de débusquer plus efficacement les incendies de forêt.

Par la suite, la première entreprise d'aviation, la Laurentide Air Service, a vu le jour. Le fil de ce pionnier de l'aviation, Robert Graham, était d'ailleurs venu de l'Ontario avec sa famille pour assister à la cérémonie de commémoration. Natif de Trois-Rivières, il se souvient des vols d'hydravion de son père qui le passionnaient à l'époque.

« Nous attendions cette cérémonie depuis très longtemps. C'était le vœu d'Alfred St-Onge et de mon père André Lupien de voir l'aéroport de Lac-à-la-Tortue reconnu à travers le Canada »,

affirme Dorothy-Jean Lupien. « Depuis 2003 que nous essayons de promouvoir l'aviation à Lac-à-la-Tortue. »

Cette cérémonie de commémoration a été remise quatre fois en raison du conflit de cohabitation entre les aviateurs et la Coalition contre le bruit. « Nous avons décidé cette année de mettre les controverses de côté et d'aller de l'avant », ajoute Mme Lupien.

Nicolas Roquet est membre du Québec à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il avoue que le processus de reconnaissance d'un lieu historique est assez long.

« La Commission étudie les dossiers et détermine si le lieu a une importance historique nationale. Par la suite, des recommandations sont faites au gouvernement qui décide si l'endroit est nommé lieu historique », explique M. Roquet.

La plaque sera installée sur les terrains de Bel-Air Aviation. Ses copropriétaires, Danielle Mongrain et Alfred St-Onge fils, étaient ravis que l'importance historique du lac à la Tortue dans le développement de l'aviation commerciale de brousse au Canada soit reconnue, particulièrement dans les circonstances actuelles. « Nous sommes très heureux. Cette reconnaissance est comme un baume sur une plaie », soulignent-ils.

De son côté, la Coalition contre le bruit n'est pas choquée de la reconnaissance historique du gouvernement fédéral. « Nous respectons l'histoire. Nous n'avons absolument rien contre l'aviation. Notre démarche vise seulement les vols touristiques », précise le vice-président de la coalition, François Rainville.

2 juillet 2012 Mis à jour à 8h29 | Le Nouvelliste

Contenu original transmis par Jocelyne Fortin et édité pour la CGAQ par Luc de Bellefeuille, 6 mai 2018.